

## Un calendrier contraint pour un chantier gigantesque

Cette deuxième lettre est la traduction de l'engagement pris par la majorité municipale d'informer les Nogentais et particulièrement les riverains sur l'évolution de ce chantier gigantesque.

Le calendrier des opérations, point fort de ce deuxième document, permet de constater la complexité de ce projet urbain.

Les travaux d'aménagement donnent lieu à un phasage pour tenir compte de la nécessité de la RATP d'assurer normalement sa mission.

Ainsi le calendrier prévisionnel prévoit-il d'ores et déjà pour 2015 le démarrage de :

- la déconstruction du parking actuel
- la construction du parking public
- la construction des nouveaux ateliers de la RATP

La livraison du parking public et des nouveaux ateliers de la RATP étant prévue en 2018.

L'intervention de la RATP, de la Ville de Nogent, du Conseil départemental et de EIFFAGE ont donné lieu à l'élaboration de ce calendrier permettant de réaliser l'opération sur une période très contrainte.

Par ailleurs, l'ensemble des intervenants et notamment les services de la Ville ont tout mis en œuvre, compte tenu de l'ampleur du projet, afin de maîtriser au maximum l'impact des travaux sur la vie quotidienne des Nogentais.

Certes, un tel projet ne peut voir le jour sans contraintes. Certains Nogentais et habitants des communes voisines ont pu s'émouvoir du rétrécissement de la piste cyclable le long de l'avenue de la Belle Gabrielle, mais il est indispensable pour compenser la perte de places de stationnement du parking pendant la durée des travaux.

La requalification de ce quartier voulu par le Maire est un enjeu pour le dynamisme de Nogent. J'ai la certitude que cet ensemble urbain, imaginé avec talent par l'architecte de renom Jean-Paul Viguier, sera une réussite pour l'avenir de Nogent et des Nogentais.

**Jean Paul David**

1<sup>er</sup> Adjoint chargé  
de l'Urbanisme et des Grands Projets

### Au sommaire

- Parking d'intérêt régional (PIR) : travaux préalables et déconstruction
- Locaux et ateliers provisoires de la RATP
- Gare provisoire de la RATP
- Nouveau parking public

# Calendrier prévisionnel des opérations

La réalisation du futur centre Nogent/Baltard débute à l'automne 2015 et, dès à présent, des aménagements préalables sont réalisés. Le récapitulatif ci-dessous n'est pas exhaustif et sera complété au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le calendrier présenté est prévisionnel et peut être susceptible d'être modifié.

## **PARKING D'INTÉRÊT RÉGIONAL (PIR) : TRAVAUX PRÉALABLES ET DÉCONSTRUCTION** De juillet 2015 à septembre 2016

Le parking situé à proximité de la gare RER A, sera fermé début juillet 2015.

- Travaux de désamiantage et de dépollution du bâtiment : de juillet à novembre.
- Déconstruction et découpage des éléments de la structure : de novembre 2015 à septembre 2016.
- Mesures d'accompagnement :

160 places de stationnement ont été matérialisées avenue de la Belle Gabrielle, en zone jaune, le long du bois de Vincennes, entre les avenues Georges Clemenceau et la Source.

Avenue de Joinville, matérialisation de 21 places de stationnement en zone jaune.

Ces aménagements sont rendus nécessaires pour compenser le déficit de stationnement.



## **LOCAUX ET ATELIERS PROVISOIRES DE LA RATP** À partir de juin 2015 et pour la durée du chantier (3 ans)

Pour libérer le site du futur centre Nogent Baltard et assurer le maintien du service public de transport, installation de locaux provisoires pour la RATP sous forme de bungalows modulables place Pierre Sépard. Une bâche paysagère habillera en partie ce bâtiment dont l'emprise est de 800m<sup>2</sup>. Le long de l'avenue des Marronniers, installation également de bungalows de plain-pied à l'emplacement de la gare routière actuelle.

## **GARE PROVISOIRE DE LA RATP** À partir de juin 2015 et pour la durée du chantier (3 ans)

L'avenue des Marronniers sera totalement dédiée à l'installation de la gare routière provisoire aménagée le long de la voie pour les bus, avec fermeture à la circulation des autres véhicules exception faite pour les riverains et les personnes handicapées.

L'intermodalité sera respectée pour les usagers des transports en commun, RER et bus, avec un accès direct au hall de la gare du RER A.

### ■ Mesures d'accompagnement

Pour faciliter la circulation de transit, mise en double-sens de la circulation avenue des Châtaigniers avec l'installation d'un feu tricolore provisoire pour un tourne-à-gauche sur l'avenue de Joinville.

Attention, la fermeture de l'entrée de l'avenue Watteau nécessite la création d'une aire de retournement, et le stationnement y sera totalement supprimé devant l'hôpital.

## **NOUVEAU PARKING PUBLIC** À partir du début de l'année 2016 et pour la durée du chantier

■ Démarrage de la construction d'un parking public souterrain d'environ 600 places, en lieu et place de l'actuelle gare des bus, sur la partie Sud de l'avenue de Joinville.

■ Parallèlement, démarrage de la construction des nouveaux ateliers de la RATP en infrastructure et au droit des voies RER, en partie Nord de l'avenue de Joinville.